

## ***SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29/08 /2022***

Le conseil municipal s'est réuni le **Lundi 29 /08 /2022 à 19 h30**, salle du Conseil, sous la présidence de F. JACQUARD.

**Présents** : Dominique CHAUDAT, Viviane GAUTHERON, Damien GUILLEMIN, Bernard LONJARRET, Marie Agnès PRUDENT, David THIBERT.

**Absents excusés** : Pascaline BOURGEOIS, Romain JALLEY, Clément MASUE.

**Secrétaire de séance** : Marie Agnès PRUDENT

**Convocation** du 22/08/ 2022

### **Le conseil :**

Approuve le compte rendu de la réunion précédente du 30/05 /2022

### **Ordre du jour :**

#### **Ecole : le point sur la rentrée :**

**Côté enseignant**, pas de changement sur le RPI, Matthieu CHAUME, Directeur du RPI, accueille 24 élèves CM1 CM2, à l'école de Bosjean.

**Le service de garderie** reste inchangé au niveau des horaires et des tarifs, la personne supplémentaire recrutée pour la garderie du soir en 2021 continue sur ce poste, le nombre d'enfants est important pour une seule personne le soir.

**Les services de cantine** sont réaménagés suite au départ de Julie Vincent en fin d'année scolaire 2021-2022 et au congé parental de l'aide au service à Sens. Céline Fromont prépare les repas à Sens pour Sens et Bosjean. Le Sivos a recruté une employée pour l'aide au service à Sens. Les repas sont apportés en liaison chaude par l'employé communal à Bosjean et servis par Céline Royer. Pas de changement à Frangy, Françoise Remandet prépare les repas et est aidée au service par Laetitia Truy. Suite aux augmentations des prix des denrées alimentaires, le Sivos a décidé d'augmenter le tarif des repas.

**Transports scolaires** : le Sivos a refusé la délégation de la compétence du transport scolaire. Depuis 2017, la région est compétente pour l'organisation et le fonctionnement, de ces derniers. Le Sivos a demandé quelques arrêts supplémentaires, ces arrêts sont enfin acceptés en 2022 par la Région. Le circuit de 2022-2023 est donc modifié mais avec une prise en charge totale du fonctionnement.

Le Sivos a envoyé par mail à chaque famille les différentes modifications.

**Forêt : affouages 2021** : il reste un peu de bois sur la coupe 2021, la date limite de sortie des bois était fixé au 15/08/2022, l'employé sera chargé de l'évacuer.

En raison de l'assujettissement à la TVA pour les produits forestiers, et de l'augmentation du coût des énergies, il est proposé d'augmenter le prix de l'affouage à 100 € TTC.

La convention signée en Janvier 2022 avec la Région pour obtenir des aides sur les travaux des parcelles 23, 12 et 13 en régénération est signée et validée.

**Contrat d'approvisionnement** : un nouveau contrat d'approvisionnement des plaquettes est proposé par la Société Colas, le MAP passe de 25.50 € à 29.50 € livré. Le Conseil accepte la révision de prix. En conséquence, le Conseil vote une augmentation de la participation au chauffage pour les logements communaux. Délibération.

**Chasse:** le bail est modifié en raison du changement de trésorerie, mais le tarif de la location reste à 120 € pour la forêt communale à la société de chasse, considérant le bon entretien des lignes par les chasseurs.

**Gîte:** nous avons connaissance de toutes les aides, qui s'élèvent à 73% du montant des travaux. Des avances de 30% et 20% sont demandées respectivement à l'Etat et à la Région.

Les premières réunions de préparation du chantier sont faites et le chantier a débuté le 22/08/2022.

Il a été demandé aux locataires de la maison Lambey de libérer l'annexe pour les réunions de chantier et pour les temps de pause des entreprises, demande acceptée.

Les demandes de prêt sont en cours sur 2 banques, le Conseil accepte l'offre de 95 000 € la mieux disante sur 15 ans.

**Marché de producteurs :** les troisièmes vendredi du mois, de 16 h à 20 heures, les producteurs sont présents sur la place de la mairie, avec différentes animations : auditions musicales et vide grenier. Les producteurs tiennent leurs engagements et sont présents à chaque marché.

#### **Travaux divers :**

**Ecole :** une rampe pour l'accessibilité des enfants à mobilité réduite ou en fauteuil a été installée par l'employé communal et le premier adjoint, pendant l'été.

Un panneau de basket a été mis en place dans la cour d'école.

Des pendules pédagogiques sont en place dans les locaux.

De nouvelles portes manteaux sont installés.

**Travaux du Syndicat de la Seillette :** le détournement de la canalisation et la pose de deux compteurs aux Michelins ainsi que le détournement de la canalisation sur la propriété d'Emmanuel Combette aux Bernoux seront réalisés en 2022.

Une demande sera faite pour la programmation 2023 pour le détournement de Grand Bêche à Petit Bêche, accompagnée de la délibération et des plans concordants.

**Voirie :** La Société Colas est intervenu des Dagonnots aux Dameys, les arrêtés de circulation ont été pris. Les travaux de reprofilage ont été faits fin Juillet. Un PATA a été fait à Panissière.

#### **Réunions et informations diverses**

**Personnel :** Suite à l'arrêt, puis au congé de maternité d'Audrey, notre secrétaire, Cassandra Loisy, en poste à la Communauté effectuera le remplacement aux mêmes jours et heures qu'Audrey.

**SIVOS :** préparation de la rentrée, organisation des cantines et du transport.

**Seillette :** 20/07/2022 : programmation des travaux, marché à bons de commandes avec ETCTP de Beaurepaire pour les détournements et remplacements de canalisation.

**CCBR71 :** recrutement de personnel : Cassandra Loisy en contrat PEC ; l'assemblée de la CCBR a décidé d'affecter la totalité du FPIC des communes et de la communauté à la voirie communautaire. Les constructions des MAM et du relais assistante maternelle avancent bien.

**Convention Yoga :** les conventions pour les cours de yoga sont à reconduire, le tarif de la location est proposé 500 €, le Conseil accepte la proposition.

**Convention sophrologie** : la convention pour les cours de sophrologie est à reconduire, le tarif de la location pour la salle de la cure est proposé 100 €, le Conseil accepte la proposition.

**Convention voisins vigilants** : une réunion est prévue le 12/09/2022 avec la gendarmerie.

**Divers devis** : concernant l'entretien de la chaudière, la porte gauche du tracteur, les frais de géomètre sur les parcelles du lotissement ainsi que 2 bornes incendie.

**Panneau d'information** : il est souhaitable de mettre un panneau d'information aux abords de la RD 23 pour indiquer les marchés, manifestations ou commémorations... devis demandé il manque quelques numéros bis de maison, à commander en même temps.

*La Secrétaire,*  
**M.A. PRUDENT**

*Le Maire,*  
**F. JACQUARD**